

*Questions orales*

[Français]

**LES TRAVAUX PUBLICS**

ON DEMANDE SI LE PROJET DE CONSTRUCTION DE LA PLACE GUY-FAVREAU, À MONTRÉAL, A ÉTÉ ABANDONNÉ

**M. Prosper Boulanger (Mercier):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Travaux publics, mais en son absence je l'adresserai à son secrétaire parlementaire. Est-ce que le ministre aurait abandonné l'idée du projet de construction de la Place Guy-Favreau à Montréal?

**M. Alexandre Cyr (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics):** Monsieur le président, le projet de la Place Guy-Favreau à Montréal n'a pas été abandonné. Toutefois, nous étudions un projet plus modeste, qui aura peut-être des vocations multiples.

\* \* \*

[Traduction]

**LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**

L'INCARCÉRATION D'ANATOLY SCHARANSKY EN UNION SOVIÉTIQUE—LES EFFORTS POUR OBTENIR LA LIBÉRATION

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures? Lui a-t-on signalé le cas d'Anatoly Scharansky, membre fondateur d'un groupe soviétique qui surveille l'application de l'Accord d'Helsinki? Or, ce personnage a été emprisonné et accusé d'espionnage bien que son seul délit ait été de demander un visa d'émigrant de l'Union soviétique. Si le ministre est au courant, a-t-il songé à adresser des instances au gouvernement de l'Union soviétique et de le prier de respecter l'engagement pris lors de la signature de l'Accord d'Helsinki et de permettre à M. Scharansky de quitter l'Union soviétique?

**L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, je suis bien sûr au courant de ce cas-là, car les journaux en ont fait grand état et le député ainsi que d'autres de ses collègues me l'ont signalé. Nous n'avons pas protesté auprès de l'Union Soviétique en ce qui concerne ce cas précis, mais nous pensons que les prises de position que nous avons réitérées maintes fois au sujet du traitement des dissidents et bien sûr de la réunification des familles concernaient également le cas soulevé. Dans le cadre des travaux préparatifs à la conférence de Belgrade, il nous faut évaluer les effets quotidiens des accords d'Helsinki et je ne doute pas que le Canada, à l'instar de beaucoup d'autres pays, continuera de se porter à la défense des droits de la personne.

**M. Orlikow:** Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme le gouvernement américain s'interroge lui aussi sur la position qu'il prendra lors de la conférence de Belgrade et qu'il a déjà fait connaître son opinion au gouvernement soviétique relativement à cette affaire, le ministre pense-t-il protester directement auprès de l'Union soviétique pour lui faire savoir que de son attitude dépendra celle des délégués du Canada à la conférence?

**M. Jamieson:** Monsieur l'Orateur, je vais étudier cette possibilité. Cependant, come je l'ai souvent répété à la Chambre, je suis persuadé que tous les députés admettront comme moi qu'on tire une certaine satisfaction de s'en prendre à des cas en particulier. L'expérience démontre cependant que les

[M. Jamieson.]

instances dont j'ai déjà parlé sont plus efficaces dans la plupart des circonstances. S'il peut être avantageux de s'allier à d'autres pays dans une démarche en particulier, je m'empresserai d'étudier cet aspect.

L'ATTAQUE AU POIGNARD ET LE MAUVAIS TRAITEMENT PAR LA POLICE DE MME NORMA MASON À TIJUANA AU MEXIQUE—LES MESURES ENVISAGÉES

**M. Benno Friesen (Surrey-White Rock):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il y a un peu plus de deux mois, M<sup>me</sup> Norma Mason, de Surrey, qui visitait Tijuana, au Mexique, a été frappée d'un coup de couteau par un inconnu. J'ai déjà demandé au ministre s'il avait déposé une plainte officielle auprès du gouvernement mexicain à la suite de cet incident, car il semble que par la suite, elle ait été maltraitée par la police, alors qu'elle était à peine capable de bouger. Le ministre a-t-il officiellement déposé une plainte à ce sujet auprès du gouvernement mexicain et celui-ci va-t-il la dédommager d'une manière ou d'une autre pour les mauvais traitements subis?

**L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, je remercie le député de m'avoir donné avis de sa question. J'en suis d'autant plus navré d'avoir à lui dire que je n'ai pas eu le temps d'obtenir des précisions à ce sujet à la suite de notre entretien. Je tâcherai de les avoir le plus rapidement possible. Quant à la question des protestations, je suis sûr, même si je n'ai pas été mis personnellement au courant, que nous avons déjà déposé une plainte. Je demanderai à notre ambassadeur à Mexico et à nos représentants sur place de me faire un compte rendu des derniers événements.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Il s'agit d'un des rares cas où il est possible de donner avis d'une question supplémentaire.

\* \* \*

**LES TRANSPORTS**

LA HAUSSE DU TAUX DE TRANSPORT DES POMMES DE TERRE ET L'ACQUISITION DE MATÉRIEL NOUVEAU—LE CHOIX DU MOMENT DE L'ANNONCE

**M. David MacDonald (Egmont):** Monsieur l'Orateur, j'ignore si le ministre des Transports a été averti de la question qui va suivre. Je lui en ai parlé le 2 mai. Il s'agissait du communiqué récent des chemins de fer annonçant la hausse de 34 p. 100 qui doit être appliquée dans les six prochains mois à la pomme de terre des Maritimes, ainsi que du matériel nouveau qui doit être mis à leur disposition. Le ministre a-t-il communiqué avec le CN ou a-t-il reçu une information de ces derniers au sujet du remplacement annoncé des wagons frigorifiques par des wagons isolés de 110,000 livres, qui ne conviennent absolument pas aux besoins des producteurs de l'Est? Peut-il nous dire pourquoi ce communiqué est sorti quelques heures seulement avant que son groupe de travail ne rencontre pour la première fois les représentants de l'industrie de la pomme de terre de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick?